



CPP - Module Complémentaire Santé pour Adobe Commerce (2025v1)

1. **Définitions.** Tous les termes commençant par une majuscule utilisés dans les présentes et non définis ci-dessous sont définis dans le Contrat applicable ou dans le Contrat de Partenariat Commercial.
 - 1.1 « **Adobe Commerce** » désigne, aux fins des présentes CPP (Conditions Particulières de Produit) uniquement, la version sous licence du Client de l'application logicielle principale d'Adobe Commerce telle que déployée dans les Services Gérés, soit Adobe Commerce sur le Cloud, soit Adobe Commerce sur les Services Gérés, qui est soumise aux CPP d'Adobe Commerce dans le cadre de l'Accord, à l'exclusion toutefois des Services tiers, du Contenu tiers ou des Paramétrages du Client (tels que définis dans les CPP d'Adobe Commerce).
 - 1.2 « **CPP d'Adobe Commerce** » désigne les CPP applicables au contrat de licence du Client pour Adobe Commerce, qu'il s'agisse des CPP pour Adobe Commerce sur le Cloud ou des CPP pour Adobe Commerce sur les Services Gérés.
 - 1.3 « **Services d'Adobe Commerce** » désigne toute fonctionnalité ou extension de produit d'Adobe Commerce fournie en tant que microservices basés sur le SaaS distincte de l'application principale d'Adobe Commerce.
 - 1.4 « **HIPAA** » désigne la Health Insurance Portability and Accountability Act de 1996.
 - 1.5 « **Autres Lois en matière de Santé** » désigne toute autre loi ou réglementation en matière de soins de santé, hormis la HIPAA, régissant la protection des Données de Santé Hors ISP. Par souci de clarté, les Autres Lois en matière de Santé n'incluent pas la HIPAA.
 - 1.6 « **Données de Santé Hors ISP** » désigne les données médicales ou de santé qui ne sont pas des ISP (Informations de Santé Protégées) en vertu de la loi HIPAA.
 - 1.7 « **Compatibles avec la HIPAA** » désigne les Produits et Services Adobe : (A) figurant dans l'HIPAA et sur la page des Produits et Services d'Adobe, disponible à l'adresse : <https://www.adobe.com/trust/compliance/hipaa-ready.html> ; et (B) que le Client est expressément autorisé par un Bon de Commande écrit à utiliser pour créer, recevoir, conserver ou transmettre des ISP autorisées conformément au Contrat de Partenariat Commercial et au Contrat applicable.
 - 1.8 « **Page de Compatibilité HIPAA** » désigne la page de compatibilité HIPAA d'Adobe Commerce disponible via le lien suivant : <https://experienceleague.adobe.com/docs/commerce-admin/start/compliance/hipaa-ready-service/overview>.
 - 1.9 « **Informations de Santé Protégées** » ou « **ISP** » a la signification qui lui est attribuée dans la HIPAA.
2. **Cadre.** Les présentes CPP – Module Complémentaire Santé pour Adobe Commerce décrivent les conditions de licence supplémentaires concernant le Module Complémentaire Santé pour Adobe Commerce (le « Module Complémentaire Santé pour Adobe Commerce ») et complètent les CPP applicables pour Adobe Commerce (soit

les CPP – Adobe Commerce sur le Cloud, soit les CPP – Adobe Commerce sur les Services Gérés) qui font partie du Contrat conclu entre le Client et Adobe en ce qui concerne Adobe Commerce. Afin d'éviter toute ambiguïté, en cas de contradiction entre les présentes CPP et les CPP d'Adobe Commerce, les présentes CPP prévaudront dans la mesure de ladite contradiction.

3. Responsabilités du Client.

3.1 Outre les responsabilités du Client décrites dans le Modèle de Responsabilité Partagée en matière de Sécurité, telles que décrites dans les CPP d'Adobe Commerce, le Client est seul responsable de s'assurer que :

- (A) toute ISP ou Donnée de Santé Hors ISP que le Client crée, reçoit, utilise, maintient, modifie, supprime ou transmet dans le cadre du Module Complémentaire Santé pour Adobe Commerce soit conforme à la HIPAA et aux Autres Lois en matière de Santé, le cas échéant ;
- (B) le Client se conforme aux exigences spécifiques au produit telles que plus amplement détaillées sur la Page de Compatibilité HIPAA (ou tout site Internet qui lui succède), y compris, mais sans s'y limiter, l'exigence selon laquelle aucune ISP ou Donnée de Santé Hors ISP ne peut être utilisée, assimilée, collectée, partagée, divulguée ou intégrée à l'un(e) des services ou fonctionnalités suivant(e)s :
 - (1) tout Service Adobe Commerce ou autre service Adobe, à l'exception de ceux expressément décrits comme étant « Compatibles HIPAA » sur la Page de Compatibilité HIPAA dans la section « Services Adobe Commerce » ;
 - (2) toute fonctionnalité désactivée par défaut pour le Module Complémentaire Santé pour Adobe Commerce (par ex., SendGrid, Newsletter et Advanced Reporting) ; ou
 - (3) tous Services tiers ou Contenus tiers (par ex., Google Analytics, prestataires de services de messagerie électronique alternatifs, etc.) (les services référencés aux paragraphes 3.1(B)(1)-(3) sont collectivement désignés les « Services Prêts à l'Emploi ne Relevant pas de la HIPAA ») ;
- (C) tous les modules du Module Complémentaire Santé pour Adobe Commerce dont le titre comporte le préfixe « Magento_Hipaa » soient correctement installés et activés ;
- (D) les rôles et autorisations appropriés soient attribués aux Utilisateurs du Client dans la mesure nécessaire pour protéger les ISP et Données de Santé Hors ISP et indiquent la finalité de leur accès conformément à la HIPAA et aux Autres Lois en matière de Santé, le cas échéant ;
- (E) aucune ISP ou Donnée de Santé Hors ISP ne soit ingérée ou traitée dans des environnements d'intégration, de développement ou de simulation au sein des Services Gérés ;
- (F) toute ISP soit exportée ou supprimée de la base de données Adobe Commerce du Client à l'expiration ou à la résiliation de la licence d'utilisation du Module complémentaire Commerce Healthcare du Client ou lorsqu'elle n'est plus requise et si nécessaire pour se conformer à la HIPAA et aux Autres Lois en matière de Santé, le cas échéant ; et
- (G) le Client utilise une version d'Adobe Commerce qui :
 - (1) répond aux Exigences du Système indiquées dans la Page de Compatibilité HIPAA ; et
 - (2) est une version en vigueur au cours de la Période d'Assistance Logicielle telle que décrite dans la Politique relative au Cycle de Vie du Logiciel Adobe Commerce, telle que définie dans les CPP d'Adobe Commerce sous-jacentes.

3.2 Le Client comprend et reconnaît que :

- (A) le Module Complémentaire Santé pour Adobe Commerce fournit des fonctionnalités et des outils pour aider le Client à respecter les obligations qui lui incombent en vertu de la HIPAA et des

Autres Lois en matière de Santé, le cas échéant, mais ne garantit pas en soi le respect par le Client de la HIPAA ou des Autres Lois en matière de Santé ;

- (B) le non-respect par le Client de l'une de ces obligations peut avoir un impact significatif sur le respect par le Client de la HIPAA et des autres Lois en matière de Santé, y compris, mais sans s'y limiter, lorsque le Client, à ses propres risques et en engageant sa responsabilité, choisit d'utiliser le Module Complémentaire Santé pour Adobe Commerce avec ces Services Prêts à l'Emploi ne Relevant pas de la HIPAA en violation de l'article 3.1(B) des présentes CCP ;
- (C) le Client reconnaît également que le respect par le Client de la HIPAA et des Autres Lois en matière de Santé constitue une décision juridique qui doit être prise uniquement par le Client et/ou le conseiller juridique du Client, et non par Adobe ; et
- (D) Adobe ne sera responsable d'aucune défaillance dans le fonctionnement ou la sécurité des Services Gérés ou d'Adobe Commerce causée par : (1) le non-respect par le Client de l'une quelconque des obligations énoncées dans les présentes CPP ou (2) les Personnalisation du Client.

4. **Conservation des données.** Si le Client est tenu de conserver ses Données du Client (y compris les journaux d'audit) pendant une durée donnée, il doit exporter ses Données du Client des Services Gérés pendant la période de conservation des données définie dans les CPP d'Adobe Commerce applicables.
5. **Informations de Santé Protégées et Données de Santé hors ISP.** Nonobstant toute restriction aux Personnelles Sensibles figurant dans les Conditions Générales, le Client peut utiliser les Services Gérés dans le cadre du Module Complémentaire Santé pour Adobe Commerce pour créer, recevoir, maintenir ou transmettre des ISP et Données de Santé Hors ISP à Adobe, à condition que le Client : (A) dispose d'une licence active sur le Module Complémentaire Santé pour Adobe Commerce ; (B) se conforme aux conditions du Contrat (y compris, mais sans s'y limiter, les présentes CPP et les CPP d'Adobe Commerce), (C) fasse partie des Clients qui sont des Entités Couvertes ou des Partenaires Commerciaux en vertu de la HIPAA qui ont des cas d'utilisation impliquant des ISP et qui se conforment au Contrat de Partenariat Commercial conclu entre le Client et Adobe, (D) a obtenu l'ensemble des autorisations, consentements et agréments nécessaires requis en vertu de la HIPAA et des Autres Lois en matière de Santé, le cas échéant pour une telle utilisation, y compris le marketing, et (E) les activités du Client n'amènent pas Adobe ou les fournisseurs tiers d'Adobe à enfreindre une quelconque loi ou réglementation applicable.
6. **Services d'assistance.** En ce qui concerne les services d'assistance, Adobe interdit l'inclusion de Données Personnelles Sensibles, y compris les ISP et Données de Santé Hors ISP, dans toute Demande d'Assistance soumise à Adobe. Le Client doit s'assurer qu'aucune Donnée Personnelle Sensible ne soit incluse dans une Demande d'Assistance soumise à Adobe sous quelque forme que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, les journaux d'application personnalisés, les descriptions écrites, les images ou les fichiers multimédias qui contiennent des ISP et Données de Santé Hors ISP. À titre de clarification, Adobe peut accéder à ces Données Personnelles Sensibles pendant une Demande d'Assistance. Toutefois, il est interdit au Client d'inclure de telles Données Personnelles Sensibles dans ces Demandes d'Assistance soumises à Adobe.